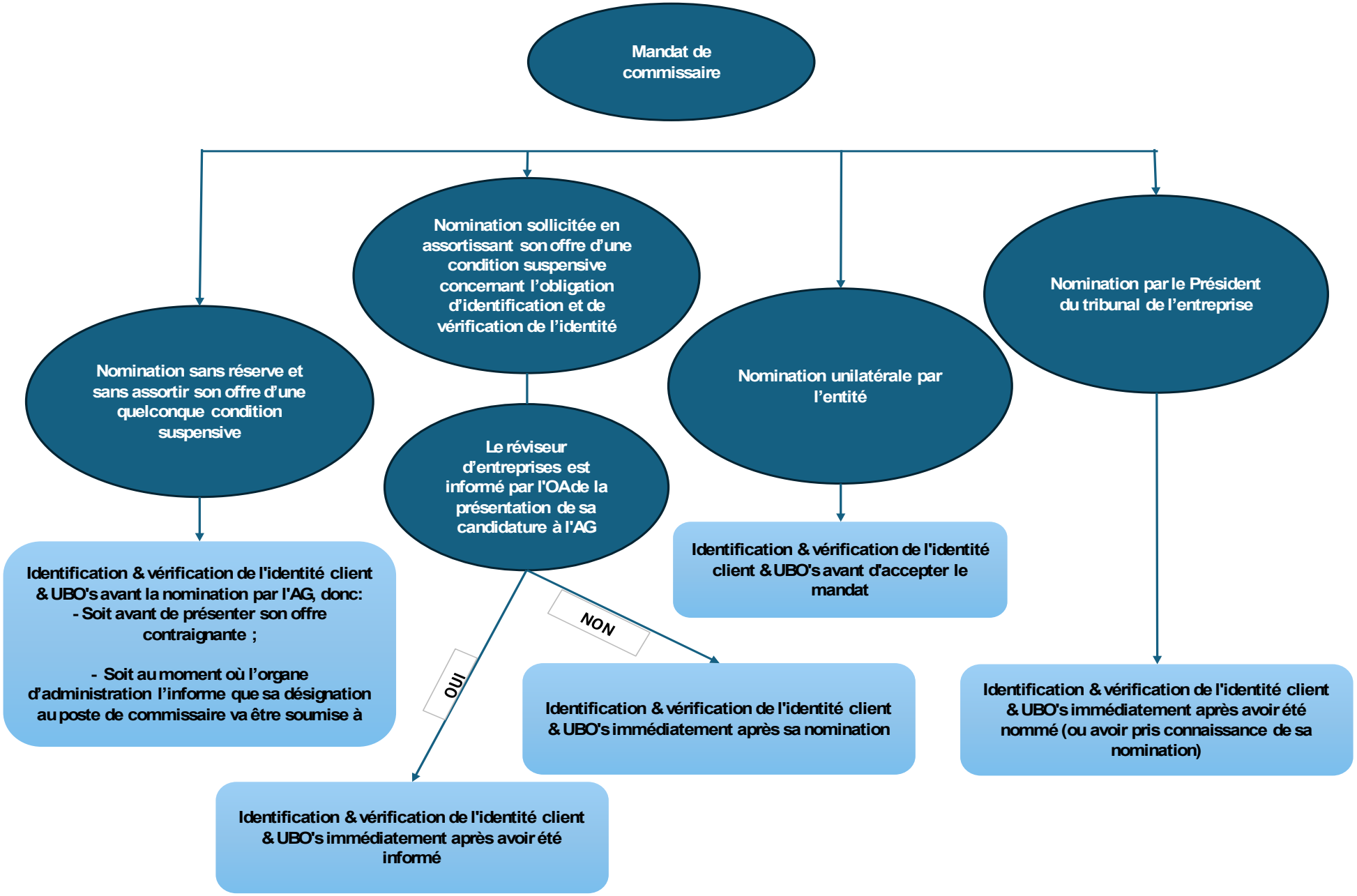
Mandat de commissaire
Nomination sans réserve et sans assortir son offre d'une quelconque condition suspensive
Nomination sollicitée en assortissant son offre d'une condition suspensive concernant l'obligation d'identification et de vérification de l'identité
Nomination unilatérale par l'entité
Nomination par le Président du tribunal de l'entreprise
Le réviseur d'entreprises est informé par l'OAde la présentation de sa candidature à l'AG
Identification & vérification de l'identité client & UBO's avant la nomination par l'AG, donc:
- Soit avant de présenter son offre contraignante ;
- Soit au moment où l'organe d'administration l'informe que sa désignation au poste de commissaire va être soumise à
OUI
NON
Identification & vérification de l'identité client & UBO's immédiatement après avoir été informé
Identification & vérification de l'identité client & UBO's immédiatement après sa nomination
Identification & vérification de l'identité client & UBO's avant d'accepter le mandat
Identification & vérification de l'identité client & UBO's immédiatement après avoir été nommé (ou avoir pris connaissance de sa nomination)